

L'an deux mil vingt-six, le vingt deux mars, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni en salle communale sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres			
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Quorum
15	15	13	8

Présents (13):

Mmes BOUCHET, PERRAUD, GIORIA, MEURENAND, SATRE-CORDIER, BLANC;
MM. TARPIN, MOISSON, NAULET, VALENCOT, DUBOIS, PERDRIX, PAGE;

Absents (2) :

Mme VUILLOT-PLANTIN
M CATHERIN

Date de la convocation

17 mars 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102596-20260322-2026016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026
Publication : 23/03/2026

Secrétaire de séance : Franck MOISSON

DELIBERATION N° 2026016 portant élections des titulaires et suppléants au RPE et BOUT DE CHOU

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des titulaires et suppléants suivants;

RPE Représentation de la commune au relai petite enfance de Polliat	1 titulaires 1 suppléant
BOUT DE CHOU Crèche Multi Accueil de St Denis les Bourg	1 titulaires 1 suppléant

Après appel à candidatures, considérant les candidatures, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne les titulaires et suppléants suivants :

RPE Représentation de la commune au relai petite enfance de Polliat	1 titulaires 1 suppléant	VUILLOT-PLANTIN Aurélie MEURENAND Christiane
BOUT DE CHOU Crèche Multi Accueil de St Denis les Bourg	1 titulaires 1 suppléant	VUILLOT-PLANTIN Aurélie MEURENAND Christiane

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Secrétaire de séance

Le Maire,
Franck TARPIN